



AVIS PUBLIC PUBLIC NOTICE

SÉANCES DU CONSEIL À VENIR

Prenez avis qu'en vertu de l'arrêté ministériel 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 15 mars 2020, les séances du conseil se tiendront à huis clos jusqu'à ce que cet arrêté cesse d'avoir effet.

Prenez avis qu'en vertu de ce même arrêté, les membres du conseil municipal sont autorisés à participer et voter aux séances du conseil à distance et par le biais de tout moyen de communication et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Prenez avis que les procès-verbaux des séances du conseil seront rendus publics dès qu'ils auront été adoptés par le conseil municipal et seront disponibles dès lors sur le site web de la municipalité à www.morinheights.com

Donné à Morin-Heights, le 17 mars 2020

UPCOMING COUNCIL SITTINGS

Please note that as per the Minister of Health and Social Services' 2020-004 ministerial decree dated March 15th, 2020, council meetings will be held behind closed doors until this decree ceases to have effect.

Please note that as per this same decree, municipal council members are hereby authorized to participate and vote remotely at council meetings by any means of communication, until further notice.

Please note that council meeting minutes will be rendered public as soon as they are adopted by the municipal council and will be available at that time on the municipality's website at www.morinheights.com

Given at Morin-Heights, March 17th, 2020

Hugo Lépine

Directeur général / Secrétaire-trésorier | General manager / Secretary-treasurer



Municipalité de Morin-Heights
567, chemin du Village, Morin-Heights (Québec) J0R 1H0
municipalite@morinheights.com
Téléphone : 450 226-3232, poste 101
Télécopieur : 450 226-8786

